

50 - Inspections télévisées avec récolement des réseaux d'assainissement et des Galeries Multi Réseaux de la Ville de Besançon - Autorisation de lancement d'une consultation et de signature des marchés publics

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : La réglementation ministérielle «Anti-endommagement», applicable depuis le 1^{er} juillet 2012, impose à tous les concessionnaires de réseaux de connaître leur emplacement avec une précision maximale de 0,4 m (appelée de classe A) dans les 3 dimensions, X, Y et Z.

Le Département Eau et Assainissement de la Ville de Besançon gère notamment la collecte, le transport et le traitement des eaux usées. En vue de procéder à un récolement de l'ensemble de son réseau d'assainissement et de réaliser un examen de son état et de son fonctionnement, une consultation doit être lancée pour réaliser des inspections télévisées. Ces inspections télévisées seront réalisées sur l'ensemble du territoire de la commune.

Cette consultation sera lancée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert.

Elle se décomposera en deux lots :

1. Inspection télévisée des collecteurs visitables et non visitables du réseau d'assainissement (lot 1)
2. Inspection télévisée des GMR (Galeries Multi Réseaux) (lot 2).

Il s'agira d'un marché à bons de commande sans mini, ni maxi, d'une durée de 1 an avec possibilité de 3 reconductions dont l'estimation annuelle est de 95 000 € HT.

Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire :

- à lancer la consultation pour les inspections télévisées avec récolement des réseaux d'assainissement et des Galeries Multi Réseaux de la Ville de Besançon,

- à signer les marchés à intervenir dans ce cadre.

«**M. LE MAIRE** : On vérifie si l'on n'a pas de fuites dans nos réseaux d'assainissement. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 8 avril 2015.